

MAROC

Le défilé militaire « Al-Arak »

Le roi Hassan II a présidé le 24 juin à Marrakech le défilé militaire du groupement « Al-Arak » qui doit rejoindre les provinces sahariennes. A cette occasion, le roi a prononcé un discours dans lequel il a notamment dit : « Il y a quelque temps, nous avons constitué deux groupements — le premier, le groupement « Ouhoud » — qui est stationné à Dakhla et le deuxième — le groupement « Zellaka » stationné à Tarfaya. Aujourd'hui, nous passons en revue le groupement « Al-Arak » qui stationnera à Smara. Ainsi, en moins de six mois, nous avons pu... mettre sur pied, équiper et entraîner plus de douze mille soldats et nous sommes prêts à augmenter ces effectifs... Nous vous avons confié un drapeau, défendez-le, faites qu'il soit toujours le symbole de la pureté et de la gloire. »

Des dizaines de Land-Rover, des transports de troupes et de matériel, des blindés, des organes de staline, des jeeps équipées de canons et des mitrailleuses ont défilé avec plusieurs milliers de militaires pendant près de quarante-cinq minutes. Assistaient à ce défilé, entre autres, le général Hafid Alaoui, ministre de la Maison royale, du Protocole et de la Chancellerie, le général Driss Benaïssa, inspecteur général des FAR, ainsi que plusieurs officiers de l'état-major des forces armées royales. Après le défilé une réception a été offerte par le roi, auquel a assisté le général Ahmed Dlimi.

Les hélicoptères Aérospatiale de la gendarmerie

Le journal français « Air et Cosmos 819 » indique que l'escadron aérien de la gendarmerie royale marocaine basé à Rabat Salé a, depuis sa création en 1961, reçu deux Alouette II, deux Alouette III, trois Lama (1975), six Gazelle et six Puma, soit dix-neuf hélicoptères. Elle dispose de plus de deux avions légers Rallye de 180 ch.

La gendarmerie royale est commandée par le colonel Housni Ben Slimane et l'escadron aérien de la gendarmerie par le commandant Azelmad, assisté du lieutenant Ansiny, du lieutenant Beroud (chef des opérations) et du lieutenant Boukili (chef des services techniques). Les personnels de l'escadron comportent quarante pilotes et soixante-quinze mécaniciens formés en France, à Dax et à Bourges. Les cadences d'utilisation sont les suivantes : Lama 500/600 h ; 300/350 h pour les Puma ; 700 h pour les Alouette II. Il est envisagé l'acquisition d'un Dauphin VIP et le remplacement des Alouette II par des Ecureuil.

Ce journal indique d'autre part que le matériel aéronautique français est très utilisé par les forces marocaines, puisqu'on y dénombre (livrés ou en cours de livraison) : 50 Mirage F1, 24 Alpha jet, 25 Fouga Magister, 36 Puma, 3 Lama, 2 Alouette II, 2 Alouette III, 6 Gazelle et 2 Rallye 180 ch.

Recrutement

La gendarmerie royale « Air » recrute des jeunes pour la formation de pilotes d'avions, d'hélicoptères et de mécaniciens avions et hélicoptères.

• Le Maroc a adhéré à la Société arabe d'investissement industriel.



Ahmed Es Sakali 43, bâtiment de transport léger type Batral

Escale à Londres de deux unités de la marine royale

A l'occasion de l'escale à Londres de deux unités de la marine royale « Ahmed Es Sakali » et « Okba », le capitaine de corvette Triki, commandant du groupement écoles de la Marine royale a offert à bord du Batral « Ahmed Es Sakali » une réception à laquelle ont notamment assisté l'ambassadeur, le Dr Filali, les députés des Chambres des Lords et des Communes, les généraux et les amiraux de la Royal Navy, les attachés militaires auprès des ambassades accrédités à Londres et plusieurs autres personnalités civiles et militaires. L'escale des deux unités à Londres s'inscrit dans le cadre de la croisière d'application organisée pour les élèves de la deuxième année de l'école de la Marine royale. A souligner que cette escale est la première du genre effectuée à Londres par un groupe de bâtiments africains. Le Ahmed Es Sakali 43 est du type Batral et le Okba du type PR 72, tous deux de construction française.

Visite du Yuri Gagarine...

Le port de Tanger a accueilli l'unité la plus prestigieuse de la Marine soviétique, le « Yuri Gagarine », bateau de guerre destiné à la détection et à la surveillance des satellites militaires.

... et de la frégate ASM « HNS Berwik »

La frégate anglaise anti-sous-marin « HNS Berwik » avec 220 membres d'équipage et 14 officiers, en provenance de Gibraltar, est arrivée au port de Mohammedia. D'une longueur de 113 mètres, la frégate peut atteindre la vitesse de 30 nœuds. Le « HNS Berwik » est équipé d'un matériel sophistiqué avec à son bord un hélicoptère équipé de torpilles.

La neutralité mauritanienne

La réalité de la neutralité mauritanienne dans l'affaire du Sahara occidental est de plus en plus mise en doute au Maroc à la suite de l'attaque menée par le Polisario à travers le territoire mauritanien contre la garnison marocaine de Guelta Zemmour. Selon le communiqué marocain, publié au lendemain de cette attaque, celle-ci s'est soldée par plus de six cents morts et blessés pour le Polisario et seize morts et quinze blessés du côté marocain.

Journée « portes ouvertes »

Une journée « portes ouvertes » a été organisée, à Marrakech, par l'état-major général des forces armées royales. Elle a eu pour cadre la base-école des forces Royales Air. Il a été donné au public de visiter les installations de la base, de même qu'il a pu visiter une série d'avions exposés à cette occasion et assister au largage de parachutistes. Des officiers et sous-officiers informaient le public sur les techniques de l'aviation et fournissaient des explications sur l'importance du rôle des forces Royales Air. La base-école des forces Royales Air assure la formation d'officiers-ingénieurs. Les élèves admis au concours sont pris entièrement en charge par les forces Royales Air. Ils perçoivent une prime d'engagement de 1 530 DH et une bourse mensuelle qui s'élève, en 1^{re} année, à 500 DH, en 2^e année, à 535 DH et en 3^e année, à 1 250 DH.

Cérémonie de fin d'année au lycée royal militaire de Kénitra

Le général Driss Benaïssa, inspecteur général des forces armées royales, a présidé la cérémonie de fin d'année au lycée royal militaire de Kénitra. Après l'ouverture de la cérémonie par des versets du Coran, le colonel Sayeh Chariki, directeur de l'établissement, a pris la parole pour souligner le rôle que jouent les FAR pour la défense des valeurs du pays. Il a rappelé les réalisations accomplies au cours de l'année scolaire 1979-1980 dont, notamment, l'organisation de plusieurs voyages d'études et diverses manifestations culturelles, artistiques et sportives. Ont pris part à cette cérémonie, entre autres, les officiers supérieurs des différentes armes, le directeur de l'école d'état-major, le commandant de la place d'armes de Kénitra et le commandant de la base aérienne de Kénitra.

Fête de fin d'année à Meknès

Le prince héritier a présidé la fête de fin d'année à l'académie royale militaire de Meknès, accompagné entre autres par le général Benaïssa, inspecteur général des FAR. La cérémonie a été ouverte par une allocution prononcée par le colonel Benn Driss qui a fait le bilan des activités de l'année scolaire 1979-1980, qui ont permis aux élèves officiers d'acquérir des connaissances sur la vie sociale et économique du pays.

Cuisante défaite

Le ministre de l'Information, a publié le communiqué suivant : « La localité d'Akka a été attaquée dimanche 29 juin 1980 à partir de 5 h 45, par une colonne du « Polisario », composée de 220 véhicules. La garnison protégeant Akka a vaillamment résisté jusqu'à l'intervention des forces Royales Air, qui a commencé à 7 h 45 du matin, infligeant aux assaillants de très lourdes pertes et les obligeant à se replier en désordre vers l'oued Draa, abandonnant sur le terrain trois véhicules avec leurs armements collectifs et individuels. Ils ont été poursuivis et débusqués par les troupes au sol envoyées en renfort, ce qui a permis à l'intervention aérienne de reprendre à 17 heures. Les rebelles ont été pilonnés par l'aviation royale pendant leur tentative de passage de l'oued Sidi Amara. Les pertes ennemies dénombrées sur le terrain s'élèvent à 42 véhicules dont un grand nombre ont été littéralement pulvérisés, sans compter les véhicules touchés ou endommagés, dont le nombre dépasse la soixantaine. Les pertes en hommes de la colonne ennemie sont estimées à 180 morts et un grand nombre de blessés. Les pertes de la garnison d'Akka s'élèvent à onze morts dont deux civils, trois membres des forces armées royales et six mokhaznis ainsi que 28 blessés. La colonne de poursuite et nos avions ont regagné leur base sains et saufs. »

Cérémonie de sortie de l'école d'état-major des FAR

Le général Driss Benaïssa a présidé à l'école d'état-major de Kénitra la cérémonie de sortie de la 14^e promotion d'officiers des Forces armées royales. Le général Benaïssa était accompagné du colonel-major Abdelkader Loubaris, du gouverneur de la province de Kénitra M. Hammouda Al Kaïd, de ses proches collaborateurs et des autorités locales. Il a effectué une visite des différents secteurs de l'école militaire, au cours de laquelle il a écouté des explications sur les équipements et les cadres dont elle dispose, avant de présider la cérémonie de distribution des diplômes et prix aux lauréats.

A cette occasion, le colonel-major Loubaris a prononcé une allocution dans laquelle il a exposé les programmes d'études dispensés à l'Ecole d'état-major, soulignant les progrès réalisés dans le cadre des études militaires au Maroc, grâce à la bienveillance dont les entoure le Commandant suprême et chef d'état-major général des Forces armées royales, le roi Hassan II.

Après avoir réaffirmé la volonté des cadres et des étudiants de l'école dans l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés, le colonel-major Loubaris a demandé au général Driss Benaïssa au nom des officiers instructeurs et des officiers de la 14^e promotion, de transmettre à Sa Majesté le Roi l'expression de leur fidélité.

D'autres part, le général Driss Benaïssa a remis à trois officiers français des décorations royales en récompense pour les services qu'ils ont rendus aux Forces armées royales, dans le cadre de leur mission à l'Ecole d'état-major.

Avis de concours

Un avis de concours a été publié par la gendarmerie royale, pour le recrutement d'élève dans les branches « Air » et « Sapeurs-Pompier ».

Décorations

Le ministre de la Maison royale du Protocole et de la Chancellerie a publié un communiqué informant qu'à l'occasion du 19^e anniversaire de l'accession au trône du roi Hassan II, les membres du conseil se sont réunis pour étudier les différentes candidatures proposées par les membres du gouvernement conformément à l'article 48 du décret royal n° 66-199 du 4 décembre 1966, sur la création des Ouissams du royaume. Les résultats de ces travaux nomment comme chevalier de l'ordre du Ouissam du trône, les lieutenants-colonels El Ghoujdami, El Hajoui, Jahdhi, El-Charrat, El Boulhi, Gharib, Labriki, Lamzoud, Bouhaddou, El Mokaddem, El Hachadi, El Ammari et les commandants Bouanane, Feddouli et Abbad.

Appel du souverain

Le souverain a appelé la jeunesse à intégrer les académies militaires pour doter l'armée de cadres suffisants et compétents. « Les armées ne se contentent plus du baccalauréat, a-t-il dit. Les armées de terre, de mer, et de l'air exigent désormais des connaissances mathématiques et technologiques avancées. Vous devez entrer dans les Ecoles d'aviation et de marine comme dans celles de l'armée de terre. » Il a ajouté : « Tous sont... tenus de soutenir l'effort de l'Etat qui veille à élever le niveau scientifique et technique de l'académie militaire, de sorte qu'elle forme de bons soldats et officiers de marine, d'aviation et de terre, rompus aux connaissances médicales, du génie, d'artillerie, de mécanique et de télécommunications, et qui soient assurés de leur avenir... A cet égard, nous allons ramener l'âge possible de la retraite à quarante-cinq ans pour l'officier qui désirerait en bénéficier... », a-t-il annoncé.

Déclaration française

Le ministre français des Affaires étrangères, M. J. François-Poncet a déclaré : « Il est inexact d'affirmer que des véhicules blindés ont été vendus par la France au Maroc à l'occasion de la récente visite du roi Hassan II. Notre pays a accepté, il y a déjà un certain nombre d'années, de fournir à ce pays, comme à bien d'autres pays du monde qui se sont adressés à lui, certains matériels militaires répondant aux besoins de sa défense. Les premières décisions marocaines d'acheter entre autres, des matériels français remontent à 1972, soit à une période bien antérieure au différend relatif au Sahara occidental. Il n'y a aucune raison de considérer l'exécution des contrats passés à la suite de ces décisions comme incompatible avec l'attitude de neutralité de la France, au reste reconnue par tous les Etats intéressés, dans le conflit actuel. »

• Deux chalutiers espagnols arraisonnés par le Maroc et conduits au port de Casablanca. Les deux chalutiers espagnols opéraient, au moment de leur arraisonnement, dans les eaux interdites.

• Le quotidien madrilène « Diario 16 » citant des milieux de Las Palmas, a révélé l'existence de contacts entre les « pétroliers » cubains et le « Polisario ». Le quotidien a ajouté que ces milieux lui ont affirmé que la mission des bateaux bombardés n'était nullement d'approvisionner en carburant les thoniers cubains.

• Le ministre cubain des relations extérieures, a officiellement accusé, le Maroc d'être responsable de l'attaque aérienne contre deux navires cubains, au large du Sahara occidental.

ALGERIE

Appels d'offres

• La direction des services financiers du ministère de la Défense a lancé des appels d'offres pour la fourniture de dumpers basculeurs ainsi que de chariots élévateurs de différents tonnages.

• La division de l'administration des services communs du ministère de la Défense nationale a lancé un appel d'offres pour la fourniture de rouleaux vibrants de 16 tonnes.

• Le ministère de la Défense nationale, division des services communs, a lancé trois appels d'offres pour la fourniture de matériel médico-chirurgical (radiologie et cardiologie) et dentaire. La direction des services financiers attend, quant à elle, des propositions concernant des machines pour papier, carton et arts graphiques (imprimerie).

• Le département approvisionnements du chantier naval école (Oran) a lancé deux appels d'offres pour la fourniture d'une cintreuse pour le cintrage de deux profilés ensemble (120 x 120 x 10 m) et pour trois cents tonnes d'acier : 6 x 2 000/1 000 matière E 24.1.

• La division des services communs soumission du ministère de la Défense a lancé un appel d'offres pour la fourniture de cisailles guillotine de 3 m, de presses à plier à 2 régimes et de cisailles universelles avec grugeoire et poinçonneuses. La direction régionale des finances du 6^e RM (Tamanrasset) du même ministère désire recevoir des propositions pour la fourniture d'un lot de motopompes, électropompes et accessoires.

• Le service de la signalisation maritime a lancé un appel d'offres pour la fourniture de radars à très courte longueur d'onde pour l'observation des houles, et d'un lot de pièces de rechange pour un fonctionnement normal de cinq ans.

Commande de vingt-huit navires ?

Au cours du colloque Océan-Expo qui s'est tenu à Bordeaux, le président de la Compagnie navale algérienne de navigation a indiqué que son pays est prêt à commander quatorze méthaniers et quatorze transporteurs de gaz-pétrole liquide (GPL).

Cérémonies

• Le lieutenant-colonel Moussouni Belkacem, directeur central de l'aviation militaire, a présidé à Reghaïa, la sortie de la première promotion de sous-officiers du service national de l'armée de l'air, baptisée « 8-Mai-1945 » en hommage aux glorieux martyrs tombés au champ d'honneur à cette date.

• Le colonel Ali Bouhadja, commandant de la 7^e région militaire, a présidé la cérémonie de promotion de sous-officiers du service national à la daïra de Chéragas.

Nouvelles promotions

• Le colonel Kasdi Merbah, secrétaire général du ministère de la Défense, a présidé récemment à l'école nationale de la marine de Tamentfoust, la cérémo-

nie de sortie de la 22^e Promotion de sous-officiers marins. Il était notamment accompagné du colonel Ali Bouhadja, commandant de la 7^e Région militaire, et du lieutenant-colonel Rachid Benyelles, directeur de la marine nationale.

Le nouveau gouvernement algérien



De gauche à droite : le colonel Abdallah Belhouchet et le colonel Kasdi Merbah

Le nouveau gouvernement algérien, formé le 15 juillet par le président Chadli Bendjedid, compte vingt-six ministres, dont dix-neuf, parmi les plus importants, ont été reconduits dans leurs fonctions, et six secrétaires d'Etat, dont cinq nouveaux. D'autre part, d'importants changements à la tête de l'armée ont été opérés par le président Chadli qui, parallèlement au remaniement ministériel, a décidé la création d'un état-major de l'armée et s'est adjoint, en sa qualité de ministre de la Défense, deux vice-ministres. Le colonel Abdallah Belhouchet, membre du bureau politique du FLN et précédemment inspecteur général des forces armées, a été nommé vice-ministre de la Défense chargé de l'inspection générale et le colonel Kasdi Merbah, ancien membre du bureau politique et secrétaire général du ministère de la Défense, a été nommé vice-ministre chargé du soutien et des Industries militaires. Le lieutenant-colonel Mustapha Belloucif a été nommé secrétaire général du ministère de la Défense.

Nominations

• Le colonel Mohamel Atailia, commandant de la 1^{ère} région militaire a présidé l'installation du commandant du premier groupement du Darak-el-Watani.

• Le commandant Redjal Brahim a été installé comme commandant du secteur militaire de la wilaya de Laghouat par le lieutenant-colonel Hocine Benmalem, commandant de la 4^e région militaire.

Inauguration

Le colonel Kamel Abderrahim, commandant de la 2^e région militaire, a inauguré le centre de vacances (50 bungalows) de Bousfer et la coopérative de consommation de l'armée nationale populaire de Ain Turck (Oranie).

Banquet en Chine

Les forces navales de l'armée populaire de libération de Chine ont offert au palais du Peuple à Pékin un banquet en l'honneur de la délégation de la marine algérienne, conduite par le lieutenant-colonel Ben Yelles Rachid, directeur de la marine nationale du ministère de la Défense. Etaient présents au banquet, Fekhar Ahmed, chargé d'affaires par intérim, et le lieutenant-colonel Bouteilla, attaché militaire de l'ambassade d'Algérie en Chine.

Pose de première pierre

Le colonel Kasdi Merbah a procédé à la pose de la première pierre de l'école supérieure de la marine nationale de Tamentfoust.

Visite du Nicaragua

Les vice-ministres de la Défense du Nicaragua, les commandants Gomes Eden Postora et Joachim Guadra, respectivement chef de la milice nationale sandiniste et chef d'état-major, se sont rendus en Algérie pour renforcer les liens d'amitié et de coopération existant entre les deux armées. A sa descente d'avion, la délégation avait été accueillie par le colonel Abdelmalek Guenaïza, directeur au ministère algérien de la Défense.

Bataille de Guelta Zemmour

Le bilan de la bataille de Guelta Zemmour, au Sahara occidental, se monte à cent vingt-sept tués, cinquante-quatre blessés et treize prisonniers parmi les forces marocaines, a affirmé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information, publié à Alger. Au cours de cet engagement, qui s'est déroulé le 21 juin, les forces du Polisario, selon le même communiqué, ont récupéré notamment dix véhicules et plusieurs canons et mortiers lourds, et détruit quinze véhicules, un engin blindé et plusieurs armes lourdes marocaines.

La ville d'Akka « investie »

La récente attaque de la ville d'Akka (180 km au nord de l'oued Draa dans le sud marocain) par les forces du Polisario s'est soldée par 180 morts et de nombreux blessés parmi les forces marocaines, selon un communiqué du ministère de l'Information sahraoui publié à Alger. Au cours de cette attaque, menée le 30 juin, les forces du front Polisario ont « investi et occupé » la ville, détruisant les installations et un important matériel militaire, notamment deux mortiers de 120 mm, trois mortiers de 81 mm, un canon de 106 mm, une batterie de 23 mm et cinq camions. Les combattants sahraouis qui, selon le communiqué, ont fait six prisonniers, ont également « récupéré » trois batteries de 23 mm plusieurs armes légères ainsi que deux véhicules. D'autre part, le communiqué sahraoui fait également état d'un pilonnage à l'arme lourde, le 1^{er} juillet, de la ville de Smara, capitale religieuse du Sahara occidental.

Victoire sahraouie sur le Maroc

L'Armée de libération populaire sahraouie a tué trente soldats d'une colonne marocaine et en a blessé quinze autres le 11 juillet à Laglariat, indique un communiqué du ministère de l'Information de la RASD. Cette opération, qui a également permis de « détruire un important matériel militaire marocain », aurait été précédée par des bombardements intensifs de la part de l'ALPS des garnisons marocaines installées à Bir N'Zaran le 7 juillet, et à Guelta Zemmour et Boudjour le 28 juin dernier.

Communiqué sahraoui

Les combattants sahraouis ont détruit un bateau marocain et fait prisonniers les douze membres de l'équipage, 21 Marocains et Sud-Coréens, au cours d'une opération de guerre, le 2 juillet dans les eaux territoriales de la RASD.

SOUDAN

Rappel des nombreux expatriés nigériens

L'ambassadeur du Nigeria au Soudan, M. Arigungu, a récemment demandé le retour dans leur pays des très nombreux Nigériens expatriés pour qu'ils puissent y participer au programme de la Révolution verte.

Coopération

Le Soudan et la Grande-Bretagne ont signé un accord en vertu duquel Londres versera 61 millions de livres sterling au Soudan pour le financement d'un programme d'électrification dans le pays.

Aide de la CEE

La CEE a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 3 millions d'Unités de Compte Européennes (1UC = 1,39 dollar), au Soudan pour permettre aux autorités de réinstaller en zone rurale 50 000 réfugiés.

Découverte de pétrole

Trois champs pétrolifères ont été découverts dans le sud-ouest du Soudan. Ces puits sont répartis sur une superficie de 200 000 km² et renferment des « quantités considérables de pétrole brut ». « Grâce à cette découverte, le Soudan pourra, dans un avenir raisonnable, produire et exporter ce brut, et résoudre un certain nombre des problèmes économiques du pays ».

Attaques sur trois fronts

Un représentant des Forces populaires de la libération d'Erythrée, M. Abu Bakr, a annoncé que les forces éthiopiennes concentraient leurs attaques sur trois fronts : Asmara, Mersa Taclai et les montagnes d'Erythrée dans la direction de Mandafara. Il a ajouté que les forces de libération avaient posé des mines sur le chemin des forces éthiopiennes qui venaient à l'aide des troupes dans la région de Amkhajid, et que celles-ci ont subi de grosses pertes d'effectif et de matériel. M. Abu Bakr a rapporté qu'il y avait eu un massacre dans lequel les forces éthiopiennes, avec le support d'avions MIG-21 et MIG-23, avaient détruit une école, tuant plusieurs femmes et enfants.

Soixante et un soldats éthiopiens hors de combat selon le « FPLT »

Soixante et un soldats éthiopiens ont été tués ou blessés, a annoncé un communiqué du Front de libération du peuple Tigre. Selon le communiqué, le premier affrontement s'est déroulé à Endabagerima, à 200 km au sud d'Asmara, et s'est soldé par la retraite des soldats éthiopiens qui ont laissé derrière eux vingt-sept morts et blessés. Les guérilleros du « FPLT » ont fait sept prisonniers et ont récupéré quelques armes légères. Le communiqué ajoute que le second accrochage s'est soldé par la mort de trente-quatre éthiopiens, dont un colonel de brigade et un commissaire politique.

• L'Armée de libération de l'Erythrée a libéré la ville de Mai Ami (à 70 km de Asmara), après une longue bataille contre les forces armées éthiopiennes. Elle s'est également emparée de deux chars T-55, deux véhicules blindés, deux camions, ainsi que d'une quantité de munitions et de systèmes d'armes.

Un détachement de l'armée régulière détruit par le Front de libération du Tigre

Des guérilleros du FPLT ont détruit un détachement de l'armée régulière éthiopienne, faisant cent cinq tués ou blessés et cinquante-cinq prisonniers, a annoncé un communiqué du FPLT. Selon le mouvement rebelle du Tigre, un contingent de 270 hommes a été intercepté et anéanti par les guérilleros, alors qu'il avait été envoyé d'Adigrat (200 kilomètres au sud d'Asmara), pour reprendre la ville de garnison d'Atsbi, prise par le FPLT le 7 juillet.

Erythrée : nouvelle offensive éthiopienne probable ?

Une nouvelle offensive éthiopienne pourrait avoir lieu contre les bastions tenus par le Front populaire de libération de l'Erythrée, estime le FPLT, qui affirme que les Ethiopiens ont introduit dans la région de la mer Rouge un nouvel armement ultra-moderne de fabrication soviétique, comprenant notamment des gaz paralysants, des armes chimiques, 200 chars, et 24 hélicoptères. Ces hélicoptères, poursuit le Front, déchargés en pièces détachées au port érythréen de Massaoua sur la mer Rouge, sont montés à la base aérienne de Debré Zeit au Sud d'Addis Abeba. D'autre part le Front affirme que plus de deux cents conseillers et experts militaires soviétiques sont arrivés à Asmara, la capitale de l'Erythrée, pour prendre en charge le groupe des hélicoptères.

Deux conseillers soviétiques capturés ?

Deux conseillers soviétiques ont été faits prisonniers par des guérilleros dans la province éthiopienne du Tigre, au Nord-Ouest du pays, a annoncé le Front populaire de libération du Tigre.

Parlement européen

Le groupe socialiste du Parlement européen a dénoncé l'usage par les Ethiopiens de l'arme chimique en Erythrée. « Des confirmations de témoignages très alarmants en provenance de sources érythréennes crédibles, font clairement penser que le régime éthiopien, soutenu par l'Union soviétique, a entrepris et termine les recherches préalables à l'utilisation et à l'intensification des formes les plus perverses de la guerre chimique moderne », a déclaré le groupe socialiste, qui a lancé un appel, dans un communiqué, à l'Ethiopie et à l'URSS pour « éviter une catastrophe humaine de grande ampleur ».

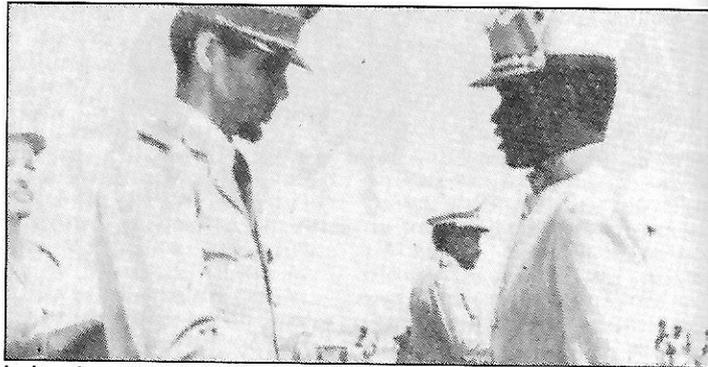
MAURITANIE

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni le 13 juin et a adopté les mesures individuelles suivantes : Président du Gouvernement, Directeur Central du Matériel, Capitale Sidi Ely ; Directeur Central Adjoint du Matériel, Lieutenant Makhtayer ; Ministère de l'Economie et des Finances, Directeur des Domaines, Capitaine Jiddou.

Entretien avec l'ambassadeur de Libye

Le lieutenant de vaisseau Dahane O. Ahmed Mahmoud, membre du CMSN, ministre chargé de la permanence du CMSN et de l'information, s'est entretenu avec M. El Maghrahi, ambassadeur de Libye.



Le Lt colonel Haidalla félicite un élève de l'EMIA

4^e promotion de l'EMIA

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla a présidé la cérémonie de sortie de la 4^e promotion de l'Ecole militaire interarmes d'Atar (EMIA). Il a été accueilli à l'entrée de l'école par le commandant Mohamed Sidiya O. Sidiya directeur de l'Ecole. Le lieutenant-colonel Maouya O. Sid'Ahmed Taya a prononcé un discours dans lequel il a mis l'accent sur le rôle que l'EMIA joue dans le renforcement de la défense nationale.

« Porte ouverte sur l'armée »

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla a inauguré, le 9 juillet, l'exposition de la journée « porte ouverte de l'armée » nationale, organisée par l'Etat-major national. Il a visité les trois stands de l'exposition.

Le stand de la gendarmerie comprenait, outre les matériels logistiques, du matériel de réseau-radio, des armes et munitions propres à la gendarmerie elle-même. Le stand de l'armée comprenait une présentation complète du matériel et munitions utilisés par l'armée nationale. Ce stand comprenait aussi un grand nombre de munition, dont des armes portatives avec les différentes sortes de véhicules utilisés par l'armée, des matériels d'aviation, de marine, de parachutage, une présentation de l'EMIA (son système et les phases de formation) en plus des présentations de formation, des matériels de menuiserie, d'intendance militaire, de transmission et des photos illustrant les différents champs d'action de l'armée nationale.

• Le stand de la garde nationale montrait quant à lui le fonctionnement et le système de travail au niveau de la garde nationale. Ce stand comprenait plusieurs services (administratif, social, un orchestre, des services du matériel, de maçonnerie, de menuiserie et de plomberie et d'électricité). Il comprenait aussi différentes sortes d'armements et munitions spécifiques à la garde nationale.

Défilé des forces armées dans le cadre de la fête du 10 juillet

Le lieutenant-colonel Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, chef d'état-major national a passé en revue les forces armées qui ont procédé à un exercice de défilé sous la responsabilité du commandant Cimper Gabriel, commandant de la 6^e région militaire et commandant des troupes sur l'itinéraire formé par la route d'Akjoujt entre les bâtiments du PC de la 6^e région militaire et Beila.

Editorial

La radio mauritanienne a fait un éditorial après la convocation de l'ambas-

sadeur de Mauritanie à Rabat par le Premier ministre marocain, qui lui a fait part de l'inquiétude du Maroc devant les attaques du Polisario à partir de la Mauritanie.

« Tous les observateurs politiques et militaires le savent, et nous n'avons pas besoin de le démontrer, les forces armées de libération du Sahara ne possèdent pas seulement une liberté totale de mouvement sur toute l'étendue du territoire du Rio de Oro et de la Saguiet El Hamra, mais disposent aussi de bases fixes à l'intérieur même du territoire marocain. Des bases à partir desquelles les forces sahraouis ont opéré, plus d'une fois dans les profondeurs du royaume.

Les Marocains eux-mêmes savent plus que tout autre, que le territoire mauritanien n'a jamais, depuis notre désengagement du conflit été utilisé pour les attaques que le Polisario mène contre leurs troupes, tant au Sahara occidental qu'au Maroc même. Leur source d'inquiétude ne peut donc qu'être ailleurs.

Ce qui nous inquiète, nous, par contre, c'est cette volonté du Maroc à vouloir nous impliquer dans un conflit duquel nous nous sommes retirés, et vis-à-vis duquel nous avons jusqu'ici observé une neutralité absolue.

Le Maroc s'est déjà engagé solennellement à respecter les choix et l'indépendance de la Mauritanie. La volonté de vouloir faire croire, aujourd'hui, et à tout prix, que les attaques que mène contre lui le F. Polisario, partent de notre territoire, ne releverait-elle pas d'une tentative de justifier une révision de ses engagements à cet égard ?

En tout cas, nous ne pouvons pas comprendre autrement une telle attitude que, du reste, nous déplorons profondément.

Il est en effet déplorable que le Maroc nous oblige par de telles attitudes inconsidérées à nous départir de notre position de neutralité dans le conflit du Sahara. Il est également déplorable que le Maroc fasse fi des liens d'amitié et de fraternité qui lient nos deux peuples et les sacrifie à des considérations pour le moins étrangères aux intérêts et aux aspirations de ces peuples.

En tout cas, nous réaffirmons que la Mauritanie, qui a clairement fait preuve de son désir de nourrir des rapports de coopération et d'amitié avec tous ses voisins, est déterminée à ne point transiger sur son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Car, s'il y a une chose à laquelle notre peuple tient par dessus tout, c'est sa liberté et sa dignité. »

AFRIQUE

L'armée n'a pas l'intention de « confisquer » le pouvoir

« Le Comité militaire de salut national s'attelle activement à opérer les redressements qui s'imposent au plan économique et social avant le retour au pouvoir civil », a déclaré le lieutenant-colonel Haidalla, dans un discours prononcé à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accession au pouvoir de l'armée mauritanienne. « Les forces armées nationales n'ont pas pris le pouvoir pour le confisquer éternellement. Ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ne le font pas de gaieté de cœur. Ils n'hésiteront pas à regagner les casernes dès qu'ils auront accompli leur devoir national », a dit encore le lieutenant-colonel Haidalla.

Provocation contre la nation arabe

Le Comité permanent du comité militaire de salut national s'est réuni le 26 juin sous la présidence du lieutenant-colonel Haidalla, président du CMSN, chef de l'Etat et du gouvernement. Au cours de cette réunion, le comité permanent a passé en revue la situation nationale et internationale. L'attention du comité a été particulièrement retenue par la situation résultant de la proclamation par le régime égyptien de l'état d'urgence sur la frontière égypto-libyenne.

« Notre pays considère que cette proclamation est une provocation contre la nation arabe toute entière et une préparation en vue d'une nouvelle agression contre la Jamahiriya arabe libyenne sœur ».

Reconnaissance de la RASD

M. Zamel, ministre des Affaires étrangères, a affirmé : « Nous nous sommes retirés du conflit saharien et nous l'avons suffisamment fait comprendre à tout le monde de sorte que la présence militaire française sur notre territoire... n'était plus indispensable à notre défense. Le fait d'avoir demandé son retrait ne traduit pas un froid dans les relations d'amitié et de coopération privilégiées forgées par l'Histoire entre Paris et Nouakchott. Pour ce qui nous concerne, nous avons la volonté de les maintenir, évidemment, sur la base du respect de notre souveraineté et de la non-ingérence dans nos affaires intérieures ». Le ministre a souligné que si la Mauritanie s'est retirée de la guerre, elle demeure intéressée par la solution politique d'un conflit qui se déroule à ses frontières et peut « menacer à tout moment notre souveraineté ». Le roi Hassan II ayant répété que les Sahraouis et les Mauritanien se ressemblent et que, dès lors, il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le front Polisario s'installe en Mauritanie, M. Zamel répond : « La première partie de l'affirmation du roi est juste... Mais bien que nous soyons tous des nomades, il n'empêche que, depuis des siècles, chacun de nous a eu son territoire et sa zone de mouvance... On ne peut, sous prétexte de ressemblance, nier l'existence d'un peuple sahraoui qui a toujours existé de façon distincte du peuple mauritanien... L'Afrique toute entière a opté pour le principe du respect des frontières héritées de la colonisation. La Mauritanie a souscrit à cette résolution et continue d'y souscrire. Cela signifie que nous n'avons aucune revendication en dehors

du territoire mauritanien reconnu depuis 1960 et que nous n'avons nullement l'intention, comme certains le laissent entendre, de constituer en une Grande Mauritanie cet ensemble maure. »

Visite inopinée

Le lieutenant Mohamed Khouna Ould Haidalla est arrivé le 12 juillet à Atar pour une visite de travail, s'inscrivant dans le cadre du contrôle inopiné. Le chef de l'Etat était accompagné par le lieutenant-colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, chef d'état-major de l'armée nationale, le lieutenant-colonel Yall Abdoulaye, chef du corps de la gendarmerie nationale, Mohamed Ould Hamady, conseiller de presse et M. Mohamed Lemine Ould Abdalla, conseiller juridique à la présidence du gouvernement.

SENEGAL

Escale

Le TCD français « Orage » a fait escale à Dakar en juillet en provenance de Libreville et Matadi. A cette dernière escale, il avait déchargé du matériel français destiné aux armées zaïroises.

Mise sur cale

Le patrouilleur rapide de 451 tonnes, classe PR-72MS destiné à la marine sénégalaise, porte le numéro de chantier 773. Il a été mis sur cale en mai aux chantiers français Société française de constructions navales — SFCN.

Présence française

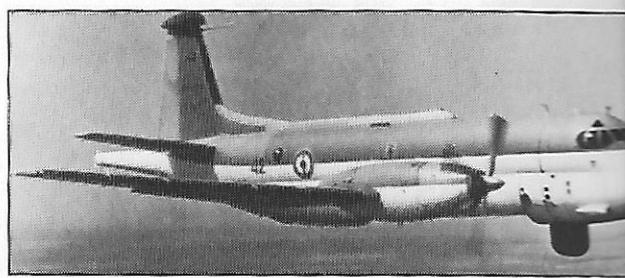
La base de Thiès va être réactivée très prochainement et il est prévu d'y transférer deux bataillons français.

Au Prytanée militaire

M. Jacques Diouf, secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique, a présidé la cérémonie de distribution des prix au Prytanée militaire Charles Nchoré de Saint-Louis, en présence du général Idrissa Fall, chef d'état-major général des armées et de plusieurs personnalités civiles et militaires. Il a fait remarquer que le « Prytanée militaire est une école chargée d'histoire et de gloire ». Il incita les enfants de troupe à l'abnégation et au travail en ces termes : « Puissiez-vous, jeunes élèves pleins de vitalité et d'avenir, honorer tout au long de votre vie, la lignée de vos illustres prédécesseurs et vous montrer dignes d'appartenir à un peuple fier dont l'armée a pour devise : « On nous tue, on ne nous déshonore pas ».

Quatorzième promotion de l'Ecole de police

La cérémonie de sortie de la quatorzième promotion de l'Ecole nationale de Police et de la formation permanente a eu lieu le 12 juillet. Assistait à cette cérémonie, entre autres, M. Wone, directeur général de la sûreté nationale, M. Faye, directeur de la gendarmerie nationale et les directeurs des différents services de la police. Dans son discours, M. Sèye, directeur de l'école, a indiqué que la quatorzième promotion comptait 785 élèves dont 8 officiers de police voltaïques, venus dans le cadre des bonnes relations entre le Sénégal et la Haute Volta. La remise des diplômes et un défilé ont suivi la décoration des fonctionnaires de la police de l'ordre national du Lion et de l'ordre du Mérite par le ministre d'Etat chargé de l'Intérieur.



Bréguet Atlantic (France)

Présence de deux Atlantic

Le journal « Air et Cosmos » n° 818 (France) indique que la présence en permanence de deux avions français de patrouille maritime Bréguet Atlantic BR 1150 sur le terrain de Yoff répond à trois objectifs :

— assurer l'alerte SAR (recherche et sauvetage) pour le compte du gouvernement sénégalais dans la région d'information de vol (FIR) de Dakar, et intervenir en complément dans les zones SAR de Niamey, Bamako, Abidjan et Ouagadougou ;

— assurer également l'alerte SAR, pour le compte du gouvernement de la République des îles du Cap-Vert, dans la FIR corrépondante, aux termes d'un accord signé le 20 février 1980 par les ambassadeurs du Cap-Vert et de France à Dakar ;

— effectuer les missions de secours maritime, de surveillance des pêches, ou de reconnaissance de pollution demandées par les autorités sénégalaises.

Les équipages accomplissent également des missions de surveillance maritime en Atlantique-Sud et effectuent quelques vols pour leur entraînement propre.

Vingt-sept Sénégalais réfugiés à l'ambassade de Tripoli

Le président Senghor a annoncé que 27 ressortissants sénégalais étaient réfugiés à l'ambassade du Sénégal à Tripoli, et que le gouvernement libyen s'opposait à leur rapatriement. « A l'instigation du cheik Ahmed Niasse, un opposant religieux en exil, un certain nombre de Sénégalais se sont rendus en Libye pour y trouver du travail et ils se sont vite retrouvés dans des camps d'entraînement militaire », a précisé M. Senghor avant d'ajouter : « Vingt-sept ont fui à l'ambassade et les Libyens refusent de les laisser partir. » La Libye voulait les utiliser, avec d'autres Africains, à constituer une armée de cinq mille hommes dont l'objectif est de déstabiliser le Mali, le Sénégal et le Tchad, en vue de la création d'une grande République satellite de la Libye.

Visite française

Après Bangui et Libreville, le général Bigeard s'est rendu à Dakar fin juillet avec une délégation de la commission de la Défense nationale française.

• Quatre vedettes portuaires de 10 m commandées en Espagne viennent d'être livrées.

• Les jeunes gens titulaires du baccalauréat série A, C ou E, ou candidats à l'obtention de ces diplômes et désireux de préparer les grandes écoles militaires dans le cadre des bourses FAC (terre, air, mer), ont été priés de se faire connaître au camp Dial Diop, état-major général des armées.

Finil : départ d'un bataillon sénégalais

Un nouveau bataillon de hommes de l'armée sénégalaise rendu au Liban dans le cadre de la Force intérimaire des Nations Unies (Force Intérimaire des Nations Unies). Ce bataillon, le cinquième dirigé par le commandant Bathily, a reçu son drapeau de M. Sall, ministre des Forces armées, lors d'une cérémonie organisée à Tambacounda. Le ministre a souligné, à l'occasion de la remise du drapeau, que les militaires dans une mission de paix, doivent être souples, conciliants, pour s'adapter à la situation qui prévaut au Sud-Liban.

Finil : mort d'un soldat

Un soldat sénégalais faisant partie de la force intérimaire des Nations Unies au Liban est mort de cause naturelle. Le ministre de la Défense a annoncé un porte parole de l'armée que le dernier décès porte à 43 le nombre de pertes de la Finil et à 6 celui des militaires sénégalais.

A la disposition des USA

Le journal « Jeune Afrique » indique que les USA auraient offert au gouvernement sénégalais la location de Thiès en échange d'aliments de 4 milliards de CFA. Cette base servirait d'entrepôt pour les armes et munitions des USA et dans certains pays du Golfe.

« Le général Sall écarté »

Le journal « Flash Années » indique que la force d'information pour l'hebdomadaire parisien VSD a annoncé début juin : « Devenu major qu'il était, le général Sall a été muté en Allemagne de l'Ouest d'attaché militaire parce qu'il était trop intéressé à la succession de Senghor, dit-on. La crise que vit actuellement le Sénégal conduit les autorités à mettre en plan d'urgence la fermeture des ambassades et consulats à l'étranger ».

NDLR : Des rumeurs ont couru ces jours-ci : c'est le général FALL qui a été nommé chef d'état-major et non le général SALL. Ce dernier n'a pas quitté son poste de chef d'état-major pour une quelconque raison. Le nouvel attaché militaire sénégalais à Bonn est le colonel Coumbé Niang, ancien chef d'état-major adjoint des armées sénégalaises.

Visite de M. Walter Mondale

M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, est arrivé le 12 juillet à Dakar, première étape d'une tournée de quatre jours en Afrique de l'Ouest.